

DECRET N° 2006-221 DU 18 MAI 2006

Chargeant Monsieur Albert Sègbégnon HOUNGBO, Ministre délégué chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, de l'intérim de Madame Sakinatou ABDOU ALFA OROU épouse SIDI Ministre Délégué chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances pour compter du 13 mai 2006.

**PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;

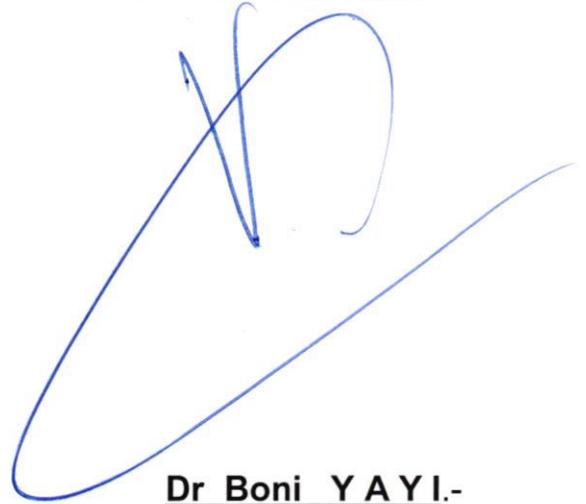
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du **13 mai au 20 mai 2006**, Albert Sègbégnon HOUNGBO, Ministre délégué chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, de l'intérim du Ministre Délégué chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances pendant l'absence de Madame Sakinatou ABDOU ALFA OROU épouse SIDI.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 mai 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 4 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 MDCB/MDEF 4 MDCMFF/MDEF
4 SGG 4AUTRES MINISTERES 20 JO 1.